



Club d'aéromodélisme Les Aigles du Vauroux



Association Loi de 1901 déclarée à la Préfecture de Beauvais sous la référence **W601003385**

Siège social : 70 rue du fayel bocage 60240 Jouy sous Thelle les Horgnes - www.aigles-vauroux.fr

Bulletin à compléter et retourner à l'adresse suivante avec votre règlement :

Les Aigles du Vauroux Chez M.Pillon Rodolphe 13 rue du Fourchet de Doudeauville 27860 Heudicourt.

INFOS / 06 32799433

Bulletin d'adhésion 2018

NOM

Prénom

Nationalité

Date de Naissance

Adresse

Code Postal Ville

Téléphone Portable et fixe

Email

Numéro de Licence FFAM

Remplir la case au dessus si vous avez déjà votre licence FFAM pour l'année en cours

Photo :

La photo peut-être prise sur le terrain par un membre du bureau des Aigles du Vauroux

Assurance responsabilité individuelle bénéficiaire :

(Différent de l'assuré ex : le Conjoint ou un des parents.)

Nom :

Prénom :

Date de naissance : / /

Je soussigné(e) M accorde à la FFAM, ses représentants et toute personne agissant avec la permission du photographe ou du réalisateur (y compris toute agence publiant ou distribuant le produit fini), la permission irrévocable de publier toutes les photographies ou les images que vous avez prises de moi. Ces images peuvent être exploitées dans le cadre de la promotion de la FFAM sur support papier ou Internet (ex : presse, exposition, publicité, internet)..

Je m'engage à ne pas tenir responsable le photographe ou le réalisateur précité ainsi que ses représentants et toute personne agissant avec sa permission en ce qui relève de la possibilité d'un changement de cadrage, de couleur et de densité qui pourrait survenir lors de la reproduction.

Cocher la case pour accepter.

Je déclare avoir pris connaissance des statuts et règlements 2017-2018 et m'engage à m'y conformer sous peine de radiation.

Dans le cas d'un mineur, le document devra être signé par au moins l'un des deux parents ou le tuteur.

Date et signature précédée de la mention « Lu et approuvée »

Tarifs en €	CADET	JUNIOR 1	JUNIOR 2	ADULTE
	né entre après 2004	né entre 2002 2003	né en 2001 ou 2000	Après 2000
2018	(-14 ANS)	(15-16 ANS)	(+17-18 ANS)	(+19 ANS)
PART FFAM	7.5	14.50	24.50	44
PART CLUB terrain	12.5	15.50	15.50	66
SALLE	20	20	20	40
Revue FFAM 4 Numéros Validé avant le 15/10./17	10	10	10	10
Total				

Il est obligatoire de prendre la licence FFAM, ou être titulaire d'une licence FFAM pour adhérer à la salle ou au terrain